

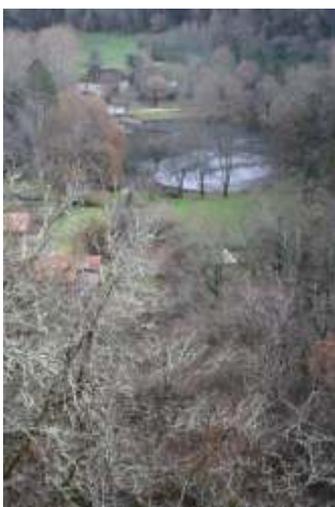


Les jardins en terrasses du cirque de Caylus

Depuis l'origine castrale du village, il a fallu composer avec une topographie contraignante constituée de pentes abruptes. Pour ce faire, le bourg et le terroir qui l'entoure ont été systématiquement aménagés en terrasses par un maillage très serré de murs de soutènement en pierre sèche. Cette omniprésence de la pierre presque "naturelle" passerait inaperçue si elle n'avait généré un paysage aussi emblématique.

De nos jours, nombre de ces jardins en terrasses sont abandonnés et en cours de boisement. L'usure du temps et l'absence d'entretien ont favorisé l'apparition de nombreuses brèches dans les murs, qui à moyen terme mettent en péril l'existence même de ce terroir remarquable.

C'est dans ce contexte que la commune de Caylus a choisi d'intervenir en faisant l'acquisition de quelques-uns de ces jardins dans les quartiers de Tabourac et Lifernet, parties intégrantes de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du cirque de Labarthe, vaste ensemble de 22 hectares. Dans le cadre d'un Plan de gestion de l'ENS et sous l'égide du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, un projet global de mise en valeur de ces espaces est en cours d'élaboration : il prévoit la création de jardins pédagogiques par la réintroduction de la vigne, de vergers (maintien de variétés anciennes), de plantes aromatiques et



l'installation d'un rucher communal. Un sentier d'interprétation permettra d'accueillir le public.

Toutes ces actions seront menées en étroite collaboration avec le CPIE Quercy-Garonne et le Conservatoire Botanique National, principaux acteurs du futur pôle de sensibilisation, de promotion et d'éducation à l'environnement qui verra le jour prochainement sur le site de la Maison du patrimoine.

Pour la restauration de ce patrimoine bâti, de nombreux chantiers seront nécessaires avec différents intervenants, des chantiers de jeunes volontaires internationaux, des associations de sauvegarde du patrimoine, des professionnels de la pierre sèche pour les parties les plus exigeantes.

Si la tâche est immense, les premiers travaux de débroussaillage ont permis la réouverture du site. La programmation d'un premier chantier avec l'APICQ portera sur la restauration des murets de soutènement du cheminement principal, la hauteur raisonnable nous dispensera du recours à un échafaudage.

Venez découvrir ce lieu unique en vous initiant à la construction d'un soutènement en pierre sèche. Venez participer à ce grand projet de reconquête des terrasses de Caylus.

Vincent Cousi
Conseiller municipal de Caylus
délégué à l'environnement